

TITRE DE LA FORMATION : **BIODIVERSITÉ ET
AGROFORESTERIE SUR MON DOMAINE VITICOLE**
N° VIVEA : R075/2021/1324 (df)

NOM :
Prénom :
Entreprise :
Adresse :
CP : Commune :
Téléphone :
Mail :

Statut :
 Chef d'exploitation Cotisant solidaire
 Conjoint collaborateur Aide familiale
 Salarié agricole Autre :

Date de naissance :

Niveau d'études :
 Fin de scolarité obligatoire BEP, BPA, BEAP, CAP
 BAC BAC+2
 BAC+3 et 4 BAC+5 et plus

Adhésion à une association du réseau FRAB :
 Non Oui, laquelle :

J'ai pris connaissance des conditions générales de
service et je les accepte,

Fait à _____ le _____
Signature

Vos attentes par rapport à la formation

J'ai déjà suivi une formation sur ce thème :
 Non Oui, laquelle :

Quelles sont les nouvelles connaissances / les nouvelles
pratiques que je souhaite acquérir :

PRODUCTION VEGETALE



BIODIVERSITÉ ET AGROFORESTERIE SUR MON DOMAINE VITICOLE

OBJECTIF Réimplanter de la biodiversité sur son domaine pour favoriser la pérennité de ses cultures dans leur environnement.

PRÉ-REQUIS Aucun pré-requis n'est demandé pour suivre cette formation.

VALIDATION DE LA FORMATION Au moyen d'une attestation de formation.

PROGRAMME

- Reposer les bases de l'agroécologie.
- La vigne et les arbres.
- L'agroforesterie, c'est quoi ?
- Réflexion à partir de l'exemple du Domaine Emile Grelier.
- Appréhender sur le terrain les aménagements favorables.
- Echanges sur les réalisations.
- Visualiser l'arbre dans la vigne.
- Le point concret de l'intérêt des haies.
- Les aménagements pour la biodiversité.
- L'agroforesterie inter-parcellaire.
- La démarche « végétal local ».
- Les étapes techniques pour réussir sa plantation.

Une demi-journée sera consacrée à la conception de votre projet agroforestier avec Arbres et Paysages 33.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES : Diaporama, supports photos et schémas, tour de table. Echanges. Sortie terrain.

INTERVENANTS :

Benoît VINET, consultant agroforestier viticole et vigneron.
Association Arbres et Paysages 33.

RESPONSABLE DU STAGE - FORMATEUR : Sylvain FRIES CONSEILLER TECHNIQUE EN
VITICULTURE - AGROBIO GIRONDE / BIO NOUVELLE AQUITAINE

Formation
labellisée
eco-phyto

INSCRIPTION

Soit en [cliquant ici](#) :

Soit avec le bulletin d'inscription complété, signé et adressé avec le règlement

• par courrier à : BIO NA 12 bis rue St-Pierre 79500 MELLE

• ou par mail à (uniquement le bulletin) p.pierre@bionouvelleaquitaine.com

AVANT LE 12 Février 2021

• Nous vous invitons à vous inscrire le plus rapidement possible, et dans les délais, pour permettre une bonne organisation de la formation.

• Pour que votre inscription soit effective, votre bulletin doit être accompagné du règlement de la formation.

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Service formations
05 49 29 17 18

p.pierre@bionouvelleaquitaine.com



• BIO NOUVELLE-AQUITAINE •
Fédération Régionale d'Agriculture Biologique

A compter de l'été 2019, seuls les agriculteurs, ayants droits et porteurs de réseaux Bio Nouvelle-Aquitaine ou à une structure du réseau FNAB (GAB) peuvent accéder à nos formations. Toutefois, les formations de la rubrique « conversion » sont accessibles à tous, adhérents et non adhérents du réseau. Au moment de l'inscription à la formation, si vous n'êtes pas adhérent et souhaitez le devenir, nous vous proposons de remplir et de renvoyer un bulletin d'adhésion à votre structure bio départementale. Si toutefois à l'issue de la formation votre adhésion n'était pas effective, nous nous réservons le droit de vous adresser en plus de la facture correspondant aux frais de formation, votre facture d'adhésion à acquitter pour l'année en cours.

	TARIFS	FINANCEMENT DE LA FORMATION	DEMARCHES A EFFECTUER
Agriculteur(trice)s.	Adhérent réseau BIO 15 € / Jour	VIVEA* Crédit d'Impôt	Pour bénéficier du Crédit d'Impôt vous devez utiliser la déclaration spéciale Cerfa n°12635*01 et penser à conserver les attestations de stages et factures des formations.
Ayants droits VIVEA (cotisant solidaire, conjoint collaborateur, aide familial). Candidat à l'installation remplissant les trois conditions suivantes :	Adhérent réseau BIO 15 € / Jour	VIVEA*	Si vous êtes candidat à l'installation vous devez : 1 – Vous inscrire dans le PPP. 2- Faire inscrire votre formation dans le PPP. 3 – Prouvez que vous n'avez aucun autre financement que VIVEA pour la formation.
Candidats à l'installation non ayants droit VIVEA (ne répondant pas aux trois conditions ci-dessus).	Adhérent réseau BIO 200 € / j Non adhérent réseau BIO 300 € / j	<u>Selon le cas</u> : - Pôle Emploi. - Conseil Régional. - Autre financement public...	Se renseigner sur les financements possibles pour votre formation.
Salarié(e)s Retraité(e)s.	Adhérent réseau BIO 200 € / Jour Non adhérent réseau BIO 300 € / J	OCAPIAT	Faire une demande auprès d'Ocapiat

*** ATTENTION car votre « crédit » VIVEA est plafonné à 2 250 €/an. Pour consulter l'état de vos droits, rendez-vous sur le site Internet vivea.fr ou sur l'application mobile et créez votre compte.**



BIODIVERSITE ET AGROFORESTERIE SUR MON DOMAINE VITICOLE



LUNDI 15 ET MARDI 16 FÉVRIER 2021

14 HEURES



BIO NOUVELLE-AQUITAINE •
Fédération Régionale d'Agriculture Biologique



AGROBIO GIRONDE •
Les Paysans BIO de Gironde

PUBLIC VISÉ

- Agriculteur, conjoint collaborateur
- Cotisant solidaire, aide familial
- Candidat à la conversion et/ou à l'installation
- Salarié d'exploitation
- « Personne en situation de handicap, nous contacter pour évaluer la possibilité d'adaptation des modalités de formation à votre situation ».
- 15 stagiaires maximum

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis n'est demandé pour suivre cette formation.



LE TAUX DE SATISFACTION DES STAGIAIRES EN 2019 EST DE 88,70%

LIEU, HORAIRES, DURÉE

Lieu : Domaine Emile Grelier 2 Bis,
Piconnat, 33620 Lapouyade

Horaires : 09h00-12h30 et 14h00-17h30

Durée : 14 Heures

Repas : Dans un restaurant convivial à proximité (repas à la charge des participants) ou repas tiré du sac selon les conditions sanitaires.